

► DERNIÈRES PUBLICATIONS

• Ouvrages

Enseigner en ZEP : quelles perspectives pour les formations ? Actes des rencontres nationales de Lille, 23-24 mai 1997, sous la dir. de Patrick Bouveau. Lille : CRDP Nord-Pas-de-Calais, 1998.

Les rencontres nationales de Lille ont été initiées par l'IUFM Nord-Pas-de-Calais pour faire le point sur un certain nombre de questions concernant la formation des enseignants appelés à exercer ou exerçant en ZEP. Les actes, qui suscitent pistes de recherches, propositions de formation et exemples d'initiatives en ZEP, constituent un outil de référence pour la réflexion et l'adaptation de la formation des enseignants considérée comme un moteur du développement des processus de démocratisation du système éducatif.

Mémoire pour l'avenir. Observatoire des zones prioritaires. Gennevilliers : OZP, 1998.

Sous ce titre, l'association « Observatoire des zones prioritaires » présente un ouvrage rassemblant des articles de son bulletin publiés entre 1990 et 1997, d'une relance à l'autre pourrait-on dire.

L'ouvrage est diffusé gratuitement aux centres de ressources ZEP (le demander au siège) et aux adhérents de l'association (OZP, 20 rue Henri Barbusse, 92230 Gennevilliers).

Quartiers populaires : l'école et les familles. Daniel Thin. Lyon : PUL, 1998, 290 p. 150 F.

L'auteur analyse les relations entre les familles populaires et l'école comme le lieu d'une confrontation inégale de manières d'être, de manières de faire, de pratiques socialisatrices différentes et souvent contradictoires. Il s'intéresse à travers l'école et la scolarisation, aux interactions des familles populaires avec le monde dominant. Le point de vue adopté montre que les enjeux des relations entre les familles populaires et les enseignants dépassent les seules questions de la scolarité et de la lutte contre l'échec scolaire.

L'école devant la grande pauvreté : changer de regard sur le Quart Monde. Claude Pair. Paris : Hachette Éducation, 1998, 221 p. 135 F.

Il faut connaître la grande pauvreté pour apprendre à connaître et reconnaître les attentes et les droits des familles très pauvres, lever le malentendu et aborder les relations entre l'école et ces familles : telle est la conviction de l'auteur, qui présente dans cet ouvrage témoignages, études et exemples d'initiatives de rapprochement, dans une visée de formation.

Les jeunes l'insertion, l'emploi. Bernard Charlot, Dominique Glasman (dir.). Paris : PUF, 1998.

L'ouvrage, issu des travaux de la 3^e Biennale de l'éducation et de la formation, présente des points de vue multiples : celui des chercheurs, celui des acteurs professionnels, celui des entreprises, celui des « inséables » et celui des « insérables »... Les différents textes convergent sur l'idée que « le processus d'insertion professionnelle relève d'une logique qui n'est plus celle des espaces et des frontières, mais celle des parcours et des projets ».

• Revues

Politiques éducatives, travail enseignant et activité de l'élève. Société française, n° 10 (60), 1998, 75 F.

Dans ce numéro trois articles interrogent certaines orientations prescrites par le ministère de l'Éducation nationale en les confrontant avec l'activité enseignante : la promotion du rôle pédagogique du chef d'établissement (A. Pelage), la culture de l'évaluation (J.-Y. Rochex), la nature du métier et des missions de l'enseignement secondaire (J.-L. Roger). À relever également, une rubrique-débat sur les échanges en situation de classe entre l'activité des enseignants et l'activité des élèves.

Société française, CRESF, BP 226, 75865 Paris cedex 18.

La violence à l'école : approches européennes. Revue française de pédagogie, n° 123, 1998, 80 F.

Ce numéro coordonné par E. Debarbieux dans le cadre d'un programme européen comparatif présente notamment des articles de J.-P. Payet, E. Debarbieux et F. Dubet, ainsi que deux revues de synthèse, l'une sur les recherches sociologiques en France, l'autre sur la violence dans les établissements scolaires britanniques.

Revue française de pédagogie, INRP, 29 rue d'Ulm, 75230 Paris cedex 05, tél. : 01 46 34 90 79.

Lire-écrire à la première personne. Cahiers pédagogiques, n° 363, 1998, 45 F.

Comment associer l'avènement du sujet à l'aller et retour entre la lecture et l'écriture, aux échanges dans la classe et au travail d'écriture ? Le dossier rassemble sur cette question des contributions de P. Meirieu, P. Clanché, E. Baudier, D. Bucheton, A. Roche, N. Volz...

Cahiers pédagogiques, 58 bd Jules Verne, 44300 Nantes, tél. : 02 40 52 36 93. En vente dans les CDRP-CDDP.

► MULTIMÉDIA

L'école pour avoir sa place. Pour une meilleure scolarisation des enfants des familles tsiganes et voyageurs. Vidéo de 26 minutes, produite notamment par le ministère de l'Éducation nationale, le GPLI et d'autres partenaires dont le Centre de recherches tsiganes. Diffusion gratuite.

Faire évoluer les gens du voyage à propos de l'école, mais aussi faire évoluer les enseignants à propos de cette communauté : cette vidéo et le livret qui l'accompagne visent ces deux buts essentiels à la justice sociale.

ONISEP, BP 86 Lognes, 77423 Marne-la-Vallée, tél. : 01 64 80 36 51.

► COLLOQUES

Savoirs, rapport aux savoirs, professionnalisation. VI^e rencontre internationale du Réseau international de recherche en éducation et en formation, à Toulouse, les 27, 28 et 29 octobre 1998.

Contact : M.-Cl. Davis, ENFA, BP 87, 31325 Castanet-Tolosar.

A. S.

BOUSSOLE

« ÉCOLE OUVERTE »

un dispositif relancé au printemps 1998

○UVRIER les collèges et les lycées pendant les vacances scolaires, les mercredis et samedis durant l'année scolaire, pour accueillir des enfants et des jeunes qui ne partent pas ou peu en vacances et qui ne fréquentent que peu ou pas les structures locales d'accueil et de loisirs : voilà l'objectif d'un dispositif lancé en 1991 avec 12 établissements, élargi à 190 en 1997, et relancé aujourd'hui.

La relance actuelle, décidée conjointement par les ministères de l'Éducation nationale et de la Solidarité, avec l'appui du FAS (Fonds d'action sociale pour les travailleurs immigrés et leurs familles), a élargi les possibilités d'accueil : ainsi pour l'accueil des élèves de CM2 dans leur futur collège. On trouvera la *Charte de l'École ouverte* dans les rectorats ou au ministère de l'Éducation nationale (bureau DESCO B5, 110, rue de Grenelle, 75007 Paris). On y trouvera aussi les actes du colloque qui s'est tenu en 1994 et les indications techniques. Celles-ci peuvent se résumer ainsi :

• **Activités et partenariat :** le projet « École ouverte » s'intègre dans le projet d'établissement et répond à des objectifs éducatifs. On y trouve un dosage judicieux entre des activités scolaires et des activités éducatives, culturelles, sportives et de loisirs. En 1997, 29 % des activités étaient scolaires, 28 % sportives, 23 % culturelles et 20 % de loisirs. Une coordination est nécessaire avec l'opération « Ville, Vie Vacances » et d'autres initiatives de la DRAC (Direction régionale des affaires cultu-

relles), de la DDJS (jeunesse et sports), de la PJJ (Protection judiciaire de la jeunesse) et des collectivités locales, des associations d'éducation populaire et de jeunesse et mouvements sportifs.

• **Responsabilité et encadrement :** le chef d'établissement est responsable du projet, du programme, de son contenu et de son déroulement. Il constitue une équipe avec les personnels volontaires de l'Éducation nationale (tous statuts possibles, y compris stagiaires d'IUFM), d'autres personnels fonctionnaires ou non dont des assistants sociaux stagiaires, des intervenants à compétence reconnue par l'État et toute personne susceptible d'apporter un concours éducatif. En 1997, 27 % des personnels étaient enseignants, 33 % autres membres de l'Éducation nationale et 40 % animateurs d'associations, personnels de collectivités locales, étudiants, etc.

• **Organisation et moyens :** dans l'organigramme général, on notera l'élément-clé du système, le Groupe de pilotage régional (GPR). Parfois, des groupes départementaux sont mis en place. Une commission nationale existe aussi. Des modalités d'évaluation sont instituées qui permettent un pilotage précis. Les rémunérations des personnels volontaires pour « École ouverte » sont fixées par décret. Plusieurs ministères associent leur efforts financiers pour développer cette opération, en premier lieu l'Éducation nationale : la relance actuelle est due au constat de l'utilité éducative et à la volonté de développer les actions favorisant une bonne scolarité dans les ZEP et les autres lieux où se trouvent beaucoup d'enfants et de jeunes pour lesquels le terme vacances n'est pas synonyme de départ et de loisirs éducatifs.

A. B.